

|             |              |    |
|-------------|--------------|----|
| 2.0 crédits | 0 h + 40.0 h | 2q |
|-------------|--------------|----|

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Enseignants:                 | Mallefet Jérôme ;  |
| Langue d'enseignement:       | Français   |
| Lieu du cours                | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés :             | <p>Les étudiants participent à un des stages organisés entre avril et septembre, au Laboratoire de Biologie marine des Universités Catholiques de Lille et de Louvain. Le but est de faire prendre contact avec la Biologie sur le terrain, et de réaliser des observations et expériences sur matériel vivant ou frais. Ceci constitue un complément nécessaire aux cours théoriques et pratiques de biologie, et une introduction concrète à des cours plus avancés. Qu'il s'agisse de biologie marine se justifie par le fait que l'on trouve à la mer des représentants de tous les embranchements du monde vivant, dans des milieux très variés sur une aire peu étendue. Le choix des dates dépend du "calendrier des marées". En effet, le travail sur le terrain s'organise principalement autour des excursions dans la zone des marées (les "marées"), les autres excursions et les travaux de laboratoire s'organisent entre celles-ci. Pour les marées, il s'agit de se rendre sur la plage aux marées basses de vive-eau, pour examiner systématiquement le peuplement en fonction de différents facteurs (niveau, nature du substrat, symbiose, etc.) d'en prélever des échantillons qui sont ramenés au laboratoire, où ils sont examinés plus en détails (exercices de détermination systématique, étude anatomique ou physiologique, etc.), et éventuellement fixés ou mis en collection pour une étude ultérieure.</p> |
| Acquis d'apprentissage       | <p>Suite à la participation à cette activité les étudiants auront acquis plusieurs notions et compétences: 1) organisation et planification de sorties sur le terrain en fonction des paramètres météorologiques ; 2) application des méthodes d'observations et de récoltes systématiques ; 3) détermination spécifique d'organismes récoltés grâce aux faune et flore (utilisation des clefs dichotomiques); 4) acquisition des notions de zonation et d'adaptations physiologiques au niveau de la zone littorale; 5) évaluation des notions de diversité biologique en fonction des différents biotopes; 6) rédaction d'un rapport de synthèse et préparation d'une présentation orale.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>  |
| Cycle et année d'étude: :    | > <a href="#">Bachelier en sciences biologiques</a>  |
| Faculté ou entité en charge: | BIOL   |